

Rallye Mathématique des écoles de Bourgogne ; édition 2017

Présentation

Objectifs :

- proposer aux classes volontaires d'aborder la résolution de problèmes sous forme coopérative,
- permettre aux élèves de clarifier leur démarche de résolution,
- faire en sorte de réaliser des travaux de recherche en groupe, d'argumenter par rapport à une solution proposée, de valider une solution commune à la classe,
- apprendre à chercher et trouver du plaisir à la recherche dans une démarche originale et motivante.

Modalités de travail :

- Le rallye concerne cette année toutes les classes de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne, de la GS à la 6^{ème} et ASH
- Il comporte deux étapes (janvier et mars).
- À chaque étape les classes recevront une série d'énoncés de problèmes à résoudre. Certains des problèmes seront communs à deux ou trois niveaux.
- Les énoncés couvriront tous les domaines d'apprentissage en Mathématiques et s'inscriront dans les programmes de l'école ; ces énoncés sont conçus par un groupe de travail composé d'enseignants, membres de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'école), de l'APMEP Bourgogne (Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public), de l'IREM de Dijon (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques).
- Répartition des problèmes : Étape 1 ou 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
GS	x	x	x												
CP			x	x	x										
CE1					x	x	x								
CE2							x	x	x	x					
CM1									x	x	x	x			
CM2												x	x	x	x
6 ^{ème}												x	x	x	x

Ce tableau est donné à titre indicatif et les exercices ont été créés en fonction des programmes de chaque niveau et compte tenu de la période de l'année scolaire. Vous pouvez cependant adapter le choix d'exercices à ce que vos élèves sont en mesure de faire le moment venu, sans dépasser le nombre d'exercices prévu.

- Des manipulations seront parfois nécessaires à la résolution de certains exercices. Dans ce cas, un courriel sera envoyé la semaine précédente avec la liste du matériel à collecter ou à préparer (par exemple envoi de documents à photocopier, découper, imprimer sur carton ou sur papier de couleur....).
- Lors des étapes, afin de faciliter les liaisons maternelle-élémentaire ou école-collège, il est possible de faire des équipes mixtes GS-CP ou CM2-6^{ème} (remarque : nos dates ont été prévues pour ne pas chevaucher celle du rallye des collèges proposé par l'IREM).

- Les problèmes de chaque niveau seront à résoudre en une heure ; le travail de groupe sera donc à privilégier (tous les élèves n'auront pas forcément à résoudre tous les problèmes).
- Pour chaque problème, les élèves de la classe auront à trouver un accord sur la solution qui sera renvoyée ; un travail de mise en commun puis de mise en forme (postérieur ou pas au temps de la résolution) sera nécessaire.

Calendrier :

- Inscriptions avant le 10 janvier 2017
- Janvier 2017 : étape 1
 - Vendredi 20 janvier : envoi des énoncés de la 1^{ère} étape.
 - Du lundi 23 janvier au vendredi 27 janvier : travaux des classes
 - Lundi 30 janvier : date limite de renvoi des réponses à l'OCCE par internet.
 - Mardi 31 janvier : mise en ligne des solutions
- Mars 2017 : étape 2 au cours de la semaine nationale des mathématiques (dont le thème est cette année "Mathématiques et Langages")
 - Vendredi 10 mars : envoi de la 2^{ème} série d'énoncés aux classes ayant renvoyé leurs réponses aux 1^{ers} exercices.
 - Du lundi 13 au vendredi 17 mars : travaux des classes
 - Lundi 20 mars : date limite de renvoi des réponses à l'OCCE par internet.
 - Mardi 21 mars : mise en ligne des solutions

Dès la fin des épreuves, chaque classe reçoit un diplôme de participation et chaque élève son diplôme individuel également. Ce rallye n'est pas un concours. Au cours du troisième trimestre, un fascicule sera disponible en téléchargement sur les sites Internet (DSDEN, OCCE et IREM) avec l'analyse des problèmes et prolongements possibles.

Modalités d'inscription :

L'enseignant inscrit sa classe en contactant l'OCCE de son département. Il devra fournir :

- Les coordonnées de son école et de sa classe : coordonnées postales, adresse mail de l'école, niveau détaillé de classe, effectif de la classe et nom de l'enseignant(e).
- Une adresse mail personnelle qui ne sera pas diffusée, mais qui recevra les énoncés et les réponses en même temps que l'adresse mail de l'école afin de s'assurer de la bonne réception des envois.

Date limite d'inscription : 10 janvier 2017

L'adresse mail fournie (personnelle, académique et/ou d'école) servira pour :

- L'inscription
- La réception des énoncés, consignes de passation et feuille réponse
- Le renvoi des réponses à ad21@occe.coop ou ad71@occe.coop ou ad89@occe.coop selon le département de la classe, dès la fin de la semaine de passation
- La réception d'un certificat de participation pour la classe après le renvoi de la deuxième feuille réponse
- L'annonce de la mise en ligne du fascicule final.